

**Public cible :**

Agents Caf [Gestionnaires conseils opérateurs sociaux (TC action sociale)  
Gestionnaires maîtrise des risques. Autres métiers AS]

**Pré-requis :**

Il est préférable d' avoir suivi les modules E - Learning et le module 1 avant de suivre les autres modules.

**Picking autorisé si en poste depuis plus d'un an**

**Modalités pratiques**

Durée : 4 jours - 28 heures de formation

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

Présentiel

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:  
600 €

**Modalités animation :**

En présentiel

**Intervenant :**

Formateur Institutionnel

**Effectif :**

un groupe d'agents Caf

**Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :**

2025 : 93 % (22 stagiaires - 2 sessions)

# AFC - Bloc gestion vérification - Module 4 : Politique et dispositifs financiers en matière de parentalité

MAJ : Mardi 10 mars 2026

**Objectifs professionnels :**

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

- Appréhender la réglementation des prestations de service à la fonction
- Pratiquer @Doc\_As
- Intégrer les étapes de la gestion d'un dossier de prestation de service à la fonction
- Identifier et savoir analyser les pièces justificatives à chaque étape du processus
- Connaître les différentes structures et services

**Contenu :**

Les finalités des structures et services

Les opérateurs, les gestionnaires, les professionnels, les interventions éligibles aux financements Caf

Les règles d'éligibilité et de calcul des prestations de service **LAEP, médiation familiale, espaces rencontre, Réaap, AAD, CLAS**

La convention et les pièces justificatives

Les différentes étapes du dossier ; la procédure nationale de liquidation **Médiation familiale et LAEP et AAD**

Le calcul des prestations de service **Maia - AFAS**

**Bonus territoire** : conditions d'éligibilité. Lissage et calcul liés aux LAEP et aux ludothèques et le renouvellement

**Méthodes mobilisées :**

Alternance de méthodes didactiques et actives s'appuyant sur les compétences et pratiques des stagiaires.

Exercices individuels et en sous-groupe, avec une base formation

---

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont :** sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud :** à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid :** réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi :** Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

---

**vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**